

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
en vertu de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 16 mai 2018, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n° : D08-02-18/A-00121
Propriétaire(s) : Ermano Di Nardo, Ernesto Di Nardo, Dino Pizzuto et
Giuseppe Costanzo
Emplacement : 1221, rue Wellington Ouest
Quartier : 15 – Kitchissippi
Description officielle : lot 1524, plan enr. 157
Zonage : TM11
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Les propriétaires souhaitent construire un rajout de plain-pied mesurant 10,3 mètres sur 5,2 mètres à l'arrière du bâtiment commercial existant, conformément aux plans déposés auprès du Comité.

DISPENSE REQUISE :

Pour aller de l'avant, les propriétaires demandent au Comité d'accorder une dérogation mineure au Règlement de zonage en vue de permettre qu'une partie du bâtiment à moins de 17 mètres de la ligne de lot avant ait une hauteur de 3,0 mètres, alors que le règlement exige une hauteur de bâtiment minimale de 6,7 mètres pour toute partie de bâtiment située à moins de 20 mètres d'une ligne de lot avant.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.